



**Aux membres
du Conseil intercommunal de
l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**Mardi 25 avril 2017, 20h00
Etagnières, salle de rythmique du collège**

Ordre du jour :

00. Ouverture de la séance
01. Procès-verbal de la séance du 8 février 2017
02. Communications du président du Conseil intercommunal
03. Communications du Comité de direction
04. Préavis No 02 - 2017 Comptes 2016
05. Préavis No 03 - 2017 Gestion 2016
06. Elections statutaires :
 - a. du président
 - b. du vice-président
 - c. des scrutateurs
 - d. des scrutateurs suppléants
07. Communications (2^e partie)
08. Divers et propositions individuelles

Veillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :

F. D. Grossen

Annexes (par courriel) : - préavis No 2 et No 3
- PV de la séance du 8 février 2017

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud
- Comité de direction (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 12 avril 2017

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.